

Charte des participantes





Présentation

Le Bureau Des Sports de l'Institut d'Optique Graduate School vous invite à participer **le 5 avril 2025** à la 11ème édition du GOST.

Le GOST, Girls Only Supoptique Trophy, est un tournoi sportif exclusivement féminin sur le campus de l'École polytechnique.

Les 12 sports suivants sont à l'honneur : football, basketball, handball, volleyball, badminton, rugby, escalade, natation, tennis, athlétisme, cheerleading et pétanque !

Vous trouverez dans la présente charte toutes les modalités concernant **les inscriptions, les paiements, et la communication** avec l'équipe organisatrice.

Chaque BDS et/ou capitaine est prié·e de prendre connaissance de la charte et du règlement du GOST.

Par la signature de la présente charte, **le ou la capitaine de chaque équipe s'engage à respecter et à faire respecter par le reste de son équipe le règlement, ainsi qu'à suivre les différentes consignes quant à l'inscription et au paiement.**



Inscription

Les inscriptions ouvriront le **31 janvier 2025 à 15h** et se termineront le **15 mars 2025 à minuit**. Celles-ci pourront éventuellement être prolongées dans la limite des places encore disponibles. Les équipes devront être inscrites via le lien suivant :

<https://associations.institutoptique.fr/gost/inscriptions/>

Sur la page d'inscription, les participant·e·s aux sports individuels et collectifs peuvent s'inscrire eux·elles-mêmes.

Cependant, si vous en avez un, nous vous encourageons à passer par un BDS, ou à défaut par le ou la capitaine de l'équipe. Le prix de participation au tournoi est de **15€ par personne** sans repas. La participation au cheerleading est fixée à **5€/personne**. Pour toute équipe de cheer de plus de 15 participant.e.s, le tarif est capé à **75€ pour l'équipe**.

Une option repas le midi et le soir au tarif de **5€ par repas** est possible.

En raison du chevauchement des poules des sports la journée du samedi 30 mars 2024, **une personne ne peut s'inscrire qu'à un seul sport, hormis pour le cheerleading** qui peut être fait en complément d'un autre sport. Les supporters et supportrices sont bien sûr les bienvenu·e·s durant toute la durée de l'évènement et **l'accès au village sportif est gratuit** pour les supporters et supportrices.



Règlement

Chaque participant·e doit fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, une licence FFSU ou remplir le questionnaire de santé de la FFSU avec un certificat sur l'honneur de la véracité de leur réponse avant le 19 mars 2025.

Chaque participant·e certifie sur l'honneur être en possession d'une assurance de responsabilité civile à titre individuel lors du GOST, ou à être couvert·e par son BDS.

Durant toute la durée de l'événement, chaque participant·e et supporter au GOST 2025 devra porter autour du poignet un bracelet "participante" ou "supporter" qu'il ou elle devra présenter à chaque opération de contrôle



Paieiment et cautions

Les frais de participation sont à payer directement via les billetteries, mais en cas de problème de paiement, nous vous permettrons de réaliser un paiement exceptionnel directement sur le RIB du BDS de Supoptique.

Il sera demandé **un chèque de caution de 200€ par équipe d'un sport collectif et de 50€ pour les participantes individuelles.**

Une école/université peut déposer à sa convenance un chèque commun à tous les sports collectifs ou un chèque par sport collectif. **Toute équipe n'ayant pas réglé avant le 29 mars (minuit) se verra éliminée de la compétition.**

Le chèque est à envoyer au :

2 Av. Augustin Fresnel - Palaiseau 91120

et à remplir à l'ordre de :

Bureau des Sports Supoptique

Planning

Le planning général, le planning des matchs, et l'organisation de la restauration seront fournis aux capitaines dans la semaine précédant le tournoi.

Respect des règles

Chaque participant·e et supporter·rice s'engage à adopter une attitude **respectueuse** envers les organisateur·rice·s du tournoi, les autres participant·e·s, et l'ensemble du staff. L'équipe organisatrice se réserve le droit d'exclure de l'évènement toute personne dont l'attitude ira à l'encontre du règlement, ou des valeurs du tournoi. Le respect du jeu, de l'arbitre, du public, et de l'adversaire sont des valeurs clés du GOST. **Il est de la responsabilité de chaque participant·e d'adopter un comportement fair-play sur le terrain, ainsi que dans les tribunes.** Tout comportement jugé anti-sportif sera sanctionné par l'équipe organisatrice. La possession et la consommation d'alcool ou autre drogue sur les infrastructures sportives sont interdites. L'équipe organisatrice se réserve le droit d'exclure de l'évènement toute personne en possession de ces substances. Il appartient à toutes les participantes de rendre compte auprès d'un membre de l'équipe organisatrice ou d'un personnel de l'école de tout problème grave: blessure, vol, consommation d'alcool, dégradation volontaire...



VSS

Le GOST met à disposition une **Safe place** et des staffeur·euse·s formé·e·s toute la journée pour accueillir les victimes ou témoin de potentiels VSS (Violence Sexistes et Sexuelles) lors de l'évènement, **reconnaisables à leur bracelet vert**. L'équipe organisatrice se réserve le droit d'exclure de l'évènement toute personne à l'origine d'une VSS, et de l'interdire de participer aux futures éditions du GOST.

Audiovisuel

Sauf déclaration contraire effectuée sur l'adresse mail nina.bocscher@institutoptique.fr ou louanne.brehmer@institutoptique.fr, chaque participant·e autorise l'équipe organisatrice du GOST, et l'équipe audiovisuelle de l'Institut d'Optique Graduate School, à l'utilisation de son image pour toute publication à usage de communication interne ou externe.



Communication

Chaque capitaine d'équipe s'engage à faire le lien avec l'équipe organisatrice du GOST. Le ou la capitaine sera tenu·e d'être présent·e à chaque point clé du week-end du GOST.

Ses coordonnées nous seront transmises lors de l'inscription de l'équipe.

Pour tous renseignements supplémentaires, concernant l'organisation ou l'inscription, vous pouvez contacter :

Nina Boscher :

-nina.boscher@institutoptique.fr

- 07.83.14.99.52

louanne Brehmer :

-louanne.brehmer@institutoptique.fr

- 07.83.21.20.74

Merci de communiquer les certificats médicaux de non-contreindication à la pratique du sport en compétition, ou les licences FFSU aux adresses mail précédentes .



Signature

En signant, le ou la capitaine de chaque équipe certifie sur l'honneur que les termes de cette présente charte sont tous acceptés, y compris des sanctions pouvant être liées aux éventuelles infractions, et seront méticuleusement respectés.

Le BDS de Supoptique s'engage à tenir les Associations Sportives des écoles informées **des objets trouvés** à l'issue de la compétition. Le BDS de Supoptique et l'équipe du GOST **ne tolèreront aucune dégradation du matériel ou des locaux mis à disposition pour le GOST**, en particulier le gymnase mis à disposition par l'ENSTA ainsi que toutes les infrastructures de l'Ecole Polytechnique. **La caution associée à toute équipe responsable d'une dégradation se verra encaissée**, en partie ou en totalité, pour couvrir les frais de réparation et un rapport sera fait auprès de l'administration de l'école invitée. Les participant·e·s et supporters impliqué.e.s se verront interdit.e.s de participer aux futures éditions du GOST. **L'ENSTA, l'École polytechnique, l'IOGS et le BDS de l'IOGS ne pourront pas être tenus responsables en cas de blessures, accidents ou vols lors de l'évènement.** En cas de modification de la charte, l'équipe organisatrice s'engage à tenir informées l'ensemble des capitaines des dites modifications.

Nom prénom de la capitaine :

Lu et approuvé
Date et signature